

Association pour la Béatification de l'Impératrice Zita

Abbaye Saint-Pierre, 1 place Dom Guéranger, 72300 Solesmes

www.beatification-imperatrice-zita.org

Le 15 décembre 2009

Chers adhérents,

En tant que président de l'Association pour la béatification de l'impératrice Zita, il m'appartient d'abord de vous renouveler les remerciements du conseil d'administration pour votre adhésion et votre cotisation : notre action n'est possible que grâce à votre soutien, et ne pourra se développer à l'avenir qu'avec votre fidélité.

Le 10 décembre dernier, la séance officielle d'ouverture du procès de béatification de l'impératrice Zita s'est tenue au Mans. Après la messe d'invocation à l'Esprit Saint dans la chapelle du palais épiscopal, le tribunal ecclésiastique s'est réuni sous la présidence de Mgr Yves Le Saux, évêque du lieu.

La cérémonie s'est déroulée selon les formes canoniques en vigueur dans l'Eglise : discours du postulateur, prière à l'Esprit Saint par l'évêque, lecture par le chancelier de l'évêché des décrets nommant les membres du tribunal et ceux de la commission historique, prestation de serment sur les Evangiles de l'évêque et du tribunal.

Le tribunal qui va instruire la cause de béatification de l'impératrice Zita, sous la direction de l'évêque du Mans, est constitué par Monsieur l'abbé Bruno Bonnet, prêtre du diocèse de Versailles, en tant que juge délégué ; par le P. Dominique Toxé, op, dominicain de la Province de France, comme promoteur de justice ; et par Monsieur Didier Le Gac, professeur d'histoire dans l'académie de Nantes, en tant que notaire.

La commission historique, qui ne s'est pas encore réunie, est formée par des professeurs issus de plusieurs pays d'Europe ou d'Amérique, qui auront pour tâche de rechercher dans les archives publiques ou privées tout ce qui a trait à la vie de l'impératrice Zita : professeur Jean-Dominique Durand (Université Lyon III), professeur Olivier Chaline (Paris IV- Sorbonne), professeur Edouard Husson (Université de Picardie), professeur Pablo Pérez Lopez (Université de Valladolid), professeur Laurence Wolff (New York University), professeur Cesare Zucconi (Rome), Monsieur Duarte Barcelos (Madère).

Le postulateur de la cause de béatification de l'impératrice Zita, Monsieur l'abbé Cyrille Debris, a dorénavant pour charge d'auditionner les témoins – toute personnes pouvant rapporter des éléments contribuant à la fama sanctitatis (réputation de sainteté) de la Servante de Dieu l'impératrice Zita –, d'organiser les sessions du tribunal et de veiller à l'avancement des travaux de la commission historique.

Comme vous le savez, notre Association exerce la fonction d'acteur de la cause de béatification de l'impératrice Zita. C'est elle qui a nommé le postulateur. D'ores et déjà, Monsieur l'abbé Debris a fourni un gros travail, dont nous ne pouvons que le remercier.

La séance du 10 décembre, à laquelle assistaient plusieurs membres du conseil d'administration de notre association, n'est que l'étape inaugurale d'une longue route. Sans

que l'on puisse lui assigner des bornes précises, la durée de ce premier procès peut être évaluée à trois ans. Ce procès diocésain, en effet, sera suivi un jour du procès définitif, qui aura lieu à Rome.

L'ensemble de cette procédure engendre des dépenses importantes, notamment afin de défrayer les membres du tribunal et ceux de la commission des historiens de leurs débours (voyages, recherches). Ces dépenses sont à la charge de notre association : c'est ce à quoi servent vos cotisations et vos dons, et c'est pourquoi nous comptons sur la constance de votre générosité. N'hésitez pas à parler de la cause autour de vous, et à nous demander des formulaires de présentation et d'adhésion de notre association.

Nous avons ouvert un site Internet : www.beatification-imperatrice-zita.org

Vous y trouverez prochainement des photos de la séance d'ouverture du procès. Nous allons compléter et améliorer ce site, mais nous vous invitons à le visiter et à le faire connaître.

Notre association est en train de se doter d'un comité d'honneur, réunissant des personnalités catholiques, laïques ou ecclésiastiques, issues de tous les pays où a vécu l'impératrice Zita. La composition de ce comité, quand elle sera complète, figurera sur notre site. Je peux cependant vous annoncer que, pour la France, Son Eminence le cardinal Philippe Barbarin, archevêque de Lyon, et Monsieur Jean-Marie Le Méné, président de la Fondation Jérôme-Lejeune et membre de l'Académie pontificale pour la Vie, ont accepté de figurer dans ce comité d'honneur.

L'assemblée générale de notre association aura lieu le samedi 8 mai 2010, à l'abbaye de Solesmes. Cette assemblée statutaire, accompagnée de la Sainte Messe présidée par Mgr Yves Le Saux, évêque du Mans, sera suivie de plusieurs allocutions ayant trait à la vie de l'impératrice Zita. Dom Philippe Dupont, Révérendissime Père Abbé de Solesmes, célébrera la messe le dimanche 9 mai au matin aux intentions de notre cause.

Un programme détaillé vous parviendra en temps utile, mais nous vous invitons d'ores et déjà à réserver ces dates des 8 et 9 mai 2010 à Solesmes.

Avec cette lettre, vous trouverez une image avec la prière pour et par la Servante de Dieu l'impératrice Zita. Si vous possédez déjà cette image, faites-en don à l'un de vos proches. Si vous en voulez d'autres, écrivez-nous, et nous vous en enverrons (l'impression de ces images représentant un poste budgétaire important, nous vous demandons seulement de les distribuer à bon escient). La chaîne de prière qui se noue à travers cette image est essentielle : c'est la partie invisible du procès de béatification de l'impératrice.

Le conseil d'administration de l'Association pour la béatification de l'impératrice Zita est composé, je vous le rappelle, du Révérendissime Père Dom Philippe Dupont (membre de droit), de S.A.R. la princesse Françoise de Bourbon Lobkowitz, de Madame Elizabeth Montfort (secrétaire générale) et de Messieurs Jean Peynichou, François de Rambuteau et Jean-Marie Tissot (trésorier). S.A.I.R. l'Archiduc Rudolf d'Autriche joue le rôle d'expert et de représentant de la famille de l'impératrice Zita auprès de notre conseil.

En leur nom à tous, et en mon nom personnel, je vous souhaite une Sainte Fête de Noël, et vous présente mes vœux sincères pour la nouvelle année, pour vous, vos familles et vos proches, ainsi que pour l'Eglise et le Saint-Père, et pour cette cause de béatification qui nous est chère.

Le Président

Jean Sévillia